**Lettre type aux parents pour un contact à risque élevé**

* **Si confirmation d’un cas Covid-19 pendant une activité Guide**
* **Doit être remise** à tous les participants (parents des Animés, Animateurs et intendants)
* Téléchargeable sur [guides.be > info coronavirus > Gestion](http://guides.be/actualite/camps-d-ete-oui-mais-sous-conditions) de cas et Procédure d’urgence > Documents administratifs

Chers parents,

**Votre enfant a été en contact étroit à l’activité avec une personne positive au Coronavirus le ...../...../.....**

Ce contact est considéré comme étroit, et donc plus à risque de transmission du virus. Selon la procédure en vigueur actuellement, il est demandé de suivre attentivement les instructions suivantes :

* Informez votre médecin généraliste du contact à haut-risque et demander qu’il génère les codes CTPC.
* Votre enfant doit rester **en quarantaine à la maison dès aujourd’hui.** La quarantaine prendra fin après obtention du résultat d’un test PCR effectué au plus tôt le jour 7 excepté si votre enfant est totalement vacciné depuis plus de 14 jours à la date du dernier contact avec la personne positive. Dans ce cas, la quarantaine pourra être levée dès réception du 1er test négatif.
* **Votre enfant fera deux tests, et ce même s’il est complètement vacciné : dès que possible et au plus tôt le 7ème jour après le dernier contact.**
* **Le premier test sera fait dès que possible (le premier jour) et, s’il n’est pas vacciné, au plus tard le …………………………..** (c’est-à-dire dans les 72 heures après le dernier contact à risque). Il permettra de prendre des mesures pour les contacts de votre enfant et sa famille si nécessaire.
* Si votre enfant a présenté une infection récente au COVID-19, confirmé par test PCR (avec certificat de rétablissement), il ne doit pas réaliser de quarantaine, ni de tests. Néanmoins, un test doit être réalisé s’il développe des symptômes.

**Voici les mesures à suivre jusqu’au ……………… , c’est-à-dire durant les 14 jours qui suivent le dernier contact avec la personne infectée :**

* **Les contacts sociaux** doivent être évités totalement pendant la période de quarantaine. Durant les jours suivants, votre enfant peut retourner à l’école, aux activités extrascolaires, récréatives, … mais les contacts avec des personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie (p.ex. les grands-parents de plus de 65 ans ou les personnes porteuses de maladies chroniques) doivent être évités.

* Veillez au respect des mesures d’hygiène (**lavage des mains** plusieurs fois par jour à l’eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible **de distanciation physique** (se tenir à 1,5m des autres), éviter les contacts directs et les échanges d’objets.

* Surveillez chaque jour l’apparition éventuelle de symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d’infection virale aigüe (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie). **En cas d’apparition d’un symptôme, même mineur, isolez-le à la maison (autant que possible), téléphonez à votre médecin et faites faire un test à votre enfant[[1]](#footnote-1)** pour déterminer s’il faut ou non une quarantaine des membres de la famille (et autres contacts proches). Informez l’école si le résultat du test est positif.

En cas de survenue d’un autre cas positif au sein du groupe et qu’une transmission au sein du groupe est suspectée, la procédure prévoit que l’ensemble des élèves du groupe soient mis en quarantaine à la maison. D’autres informations vous seront transmises dans ce cas. Le responsable de l’activité est à votre disposition pour toute question à ce sujet (numéro + disponibilités).

Salutations Guides,



Frédéric Tits Coordinateur Cellule Coronavirus

1. A Bruxelles, un rendez-vous de test pour une personne symptomatique peut être pris sans prescription ou code de test sur [https://brussels.testcovid.be/](https://eur03.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbrussels.testcovid.be%2F&data=04%7C01%7Ccoronavirus%40guides.be%7Cfeb0b2078956449692b708d97eb56fba%7C3251aa92b7624b1fa1aca14f17658a27%7C0%7C0%7C637680140309113902%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&sdata=Hhw0qeXI%2BK72yw8YO6yx4qH18ExqfiAIB3ugnwh9uQI%3D&reserved=0) en déclarant sur l’honneur que la personne présente des symptômes susceptibles d’être liés à la Covid-19. [↑](#footnote-ref-1)